

ATTESTATION D'ENGAGEMENT DU CORRESPONDANT PRINCIPAL

La famille, même si elle réside à Paris ou en Ile-de-France, doit **obligatoirement** désigner un correspondant principal âgé de plus de 25 ans à la date de la rentrée scolaire. **Ce correspondant ne peut être ni le père/tuteur, ni la mère/tutrice, et son adresse doit être différente de celle des parents/tuteurs.**

Il peut changer en cours de scolarité dès lors que ce changement est notifié par écrit aux maisons d'éducation de la Légion d'honneur.

Le correspondant principal doit impérativement **résider en Ile-de-France** et de préférence à proximité de l'établissement.

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR *

Pour faire suite à la proposition qui m'a été faite par :

..... (nom des parents ou du tuteur)

et que j'ai acceptée, je, soussigné(e) :

..... (nom et prénom du correspondant)

..... (profession du correspondant)

..... (le cas échéant degré de parenté avec la candidate)

Demeurant à l'adresse suivante :

.....

Tél. fixe : **Tél. portable :**

Courriel :@.....

Adresse professionnelle :

Tél. professionnel :

Courriel professionnel:@.....

m'engage à venir chercher et recevoir Mlle

candidate en classe de dans les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, dans tous les cas où sa sortie, temporaire ou définitive, notamment en cas de maladie, de mesure disciplinaire ou à l'occasion des week-ends, des jours fériés et des vacances scolaires, le nécessiterait.

Fait à , le

Signature du correspondant :

* A faire compléter et signer par le correspondant principal

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e), Docteur,

certifie qu'à ce jour la candidate

.....

☐ souffre d'allergie ou d'intolérance à :

.....

.....

☐ est à jour sur le plan des vaccinations,

☐ est indemne de toute maladie contagieuse,

☐ ne présente pas de contre-indication à la vie en internat,

☐ a besoin, en raison de son état de santé, qu'un aménagement de sa scolarité (PAP, PAI, etc..) ou qu'un régime alimentaire particulier soit mis en place de la manière suivante :

[illegible]

Fait à, le

Signature du praticien :

Cachet du praticien :

**AUTORISATION DU PÈRE OU DU TUTEUR LÉGAL
(si la candidate est mineure)**

Je soussigné, Monsieur, père ou tuteur légal de déclare sur l'honneur accepter qu'elle soit scolarisée en qualité d'interne dans les maisons d'éducation de la Légion d'honneur.

Je joins à cette autorisation une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité établie à mon nom.

Fait à, le

Signature :

L'autorisation signée de chacun des deux parents ou tuteurs légaux est obligatoire et doit être accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.
Tout dossier incomplet sera rejeté.

Attention : le délit de faux ou d'usage de faux est puni de 3 ans de prison et de 45 000 euros d'amende (art.441-1 à 441-12 du Code pénal)

AUTORISATION DE LA MÈRE OU DE LA TUTRICE LÉGALE
(si la candidate est mineure)

Je soussignée, Madame, mère ou tutrice légale de déclare sur l'honneur accepter qu'elle soit scolarisée en qualité d'interne dans les maisons d'éducation de la Légion d'honneur

Je joins à cette autorisation une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité établie à mon nom.

Fait à, le

Signature :

L'autorisation signée de chacun des deux parents ou tuteurs légaux est obligatoire et doit être accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.
Tout dossier incomplet sera rejeté.

Attention : le délit de faux ou d'usage de faux est puni de 3 ans de prison et de 45 000 euros d'amende (art.441-1 à 441-12 du Code pénal)